

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 MARS 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 31 mars 2020 à 19 h 38, sans la présence du public, et ce, conformément à l'Arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

Présence par vidéoconférence :

Les conseillères M^{mes} Josée Clément, Jasmine Sharma, Céline Chartier et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Sont également présents par vidéoconférence :

Le directeur général M. Olivier Van Neste, le directeur général adjoint M. Marco Pilon et la greffière adjointe M^{me} Mélissa Côté agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

Tous les élus confirment avoir reçu l'avis de convocation prévu à la Loi.

20-03-250 Adoption de l'ordre du jour

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 31 mars 2020 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Minute de réflexion

Présences

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Annulation d'une mise à pied temporaire / Résolution 20-03-248 / Pandémie de la COVID-19
3. Service de sécurité incendie / Embauche / Capitaine aux opérations / Modification de la résolution 19-12-1044
4. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

20-03-251 Annulation d'une mise à pied temporaire / Résolution 20-03-248 / Pandémie de la COVID-19

CONSIDÉRANT la résolution 20-03-248 concernant les mises à pied de certains employés réguliers sans sécurité d'emploi et d'employés temporaires;

CONSIDÉRANT la note de service du 25 mars 2020 identifiant les employés visés;

CONSIDÉRANT qu'en date du 25 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre, en fonction des informations provenant des autorités gouvernementales ainsi que des orientations actuelles de l'organisation municipale en regard des services essentiels et de la possibilité d'affecter une grande majorité d'employés au télétravail, la Ville n'a pas l'intention de mettre à pied des salariés réguliers détenant la sécurité d'emploi;

CONSIDÉRANT qu'une personne, membre du SCFP (section locale 1432), identifiée à la note de service du 25 mars 2020 détient la sécurité d'emploi;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit annulée, rétroactivement au 25 mars 2020, la mise à pied de la personne portant le numéro d'employé 87 et soient présentées à cette dernière des excuses pour cette malencontreuse erreur administrative;

QU'instructions soient données au directeur de service concerné et à la directrice du Service des ressources humaines d'appliquer la présente résolution tel que décidé aux présentes et d'en informer la personne concernée.

« ADOPTÉE »

**20-03-252 Service de sécurité incendie / Embauche / Capitaine aux opérations /
Modification de la résolution 19-12-1044**

CONSIDÉRANT la résolution 19-12-1044;

CONSIDÉRANT qu'en raison du contexte de pandémie et des mesures décrétées par le Gouvernement du Québec, il y a lieu de réviser la date d'entrée en fonction de M. Jean-François Thérien, candidat embauché au poste de capitaine aux opérations au sein du Service de Sécurité incendie;

CONSIDÉRANT les pourparlers entre M. Terry Rousseau, directeur du Service de sécurité incendie, et M. Jean-François Thérien en date du 30 mars 2020;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit délégué au directeur du Service de sécurité incendie et à la directrice du Service des ressources humaines le pouvoir de déterminer la nouvelle date d'embauche de M. Thérien en fonction de l'évolution de la situation.

« ADOPTÉE »

20-03-253 Levée de la séance

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 19 h 43 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Mélissa Côté, notaire, OMA
Greffière adjointe